

DOMAINE : *Définir les missions de l'école*

SUJET 5 : *Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?*

- Constat** :
- ✓ On favorise trop l'empilement des connaissances au détriment de l'acquisition des méthodes.
 - ✓ Inadéquation des programmes aux compétences de base des élèves qui arrivent au collège. Les programmes sont trop abstraits et trop détachés du quotidien, sans vouloir faire de l'utilitaire à outrance.
 - ✓ Trop peu d'individualisation des rythmes et des parcours d'apprentissage.
 - ✓ Inadéquation des programmes aux horaires et réciproquement.
 - ✓ Trop d'ambition dans les contenus déjà dès le primaire (curiosité émoussée).
 - ✓ Trop d'élèves arrivent en 6^e avec un constat d'échec déjà établi.
 - ✓ Le système d'orientation est grevé par des préjugés (redoublement, élitisme, discrédit jeté sur le technique et le professionnel).
 - ✓ Quel intérêt y-a-t-il de l'obligation de choisir une seconde langue pour les élèves en difficulté ?
 - ✓ Nécessité d'aller le plus loin possible dans l'enseignement général qui permet d'acquérir une qualification diplômante et une capacité d'adaptation.
 - ✓ Il est impossible de travailler l'oral en classe entière en langues et en français.
 - ✓ L'horaire de certaines disciplines (EPS, techno) reste inférieur à celui prévu par les textes.
 - ✓ Les programmes restent identiques mais les horaires ont diminué (cf. IDD).
 - ✓ La mission première des enseignants est de transmettre un savoir et des méthodes mais ce rôle est parasité par l'obligation de faire de l'éducation de base.
 - ✓ Le chef d'établissement a un rôle prédominant pour donner des repères à la communauté éducative.

- Prospectives**
- ✓ La maîtrise de l'anglais est indispensable quelle que soit l'orientation choisie (poursuite d'étude ou entrée dans la vie active).
 - ✓ En anglais comme dans les autres matières, il faut une meilleure adéquation des horaires et des effectifs avec le programme en particulier pour le travail de l'oral.
 - ✓ L'allègement des programmes est indispensable sans réduction d'horaire.
 - ✓ Il faudrait individualiser les parcours en créant des passerelles plutôt que de multiplier les redoublements.
 - ✓ Il faudrait adapter les objectifs d'apprentissage aux compétences réelles des élèves.
 - ✓ Il faudrait revoir les matières prises en compte au brevet et surtout introduire une partie orale.
 - ✓ Le principe du brevet, même s'il a son importance en tant que 1^{er} examen, doit se doubler d'une validation par unités capitalisables, surtout pour ceux qui échouent et cette validation doit être reconnue.
 - ✓ La cohésion de l'équipe pédagogique renforcée par l'équipe de direction et soutenue par les parents est nécessaire pour le bien être personnel du jeune et son intégration dans la société.

Domaine

Faire réussir les élèves

Sujet 12

Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Constat

- ✓ Manque d'implication de certaines familles dû à différents facteurs : peur, méfiance vis à vis de l'institution, difficultés sociales, dévalorisation de soi, méconnaissance du système, problèmes d'horaires, de disponibilité
- ✓ Fatalisme par rapport à la condition sociale, l'école ne serait plus un ascenseur social.
- ✓ Dichotomie entre les habitudes culturelles des parents et les pratiques culturelles de l'école (la lecture essentiellement et les nouvelles technologies dans une moindre mesure).
- ✓ Incohérence entre les objectifs affichés du ministère (illettrisme) et les moyens mis en œuvre (suppression de crédits pour un projet lecture en 6è).
- ✓ Quelle utilité y a-t-il de maintenir les élèves en grande difficulté ou qui n'ont pas le goût de l'école, à aller jusqu'en 3è, au lieu de construire un projet professionnel propre à l'élève ?
- ✓ Cependant, nécessité d'un niveau de qualification de plus en plus élevé à l'entrée sur le marché du travail.
- ✓ L'école ne fait pas qu'orienter ni former des futurs travailleurs mais elle contribue à rendre curieux, critique, à s'épanouir personnellement.
- ✓ Difficulté pour les jeunes à construire une orientation réaliste positive en fin de 5è (le regretteraient-ils plus tard ?)
- ✓ Importance de la formation continue dans le cadre d'une réorientation ou d'une reconversion.
- ✓ Ne vaudrait-il pas mieux revaloriser le travail manuel plutôt que de "s'acharner" à transmettre une culture générale abstraite ?
- ✓ Confusion entre éducation et instruction.
- ✓ Action favorable des acteurs périscolaires.

Prospectives

- ✓ Développer les projets extra-scolaires en lien avec les projets d'école ou d'établissement.
- ✓ Privilégier les connaissances de base (français - maths) tout en permettant la découverte d'un éventail d'autres disciplines.
- ✓ Créer des temps de rencontre parents, professeurs, établissement qui soient des temps d'accueil et de mise en confiance.
- ✓ Il faudrait créer une structure de prise en charge des familles les plus en difficulté (école des parents)
- ✓ Créer des plans de travail (séquentiels) avec une chronologie précise pour permettre aux parents de structurer le suivi du travail scolaire.
- ✓ Développer le tutorat élève / élève.
- ✓ Faciliter les conditions matérielles d'accès aux enfants handicapés moteurs.
- ✓ Expliquer aux parents quels sont les outils, les méthodes pour que l'élève devienne autonome dans et lors de l'école.
- ✓ Faire le lien entre les apprentissages de l'école et la vie quotidienne (regard critique sur l'actualité).
- ✓ Les règles minimales de savoir-vivre sont à la charge des familles.
- ✓ Développer le péri-scolaire comme passerelle pour favoriser les rencontres entre parents et enseignants.

Domaine : *Améliorer le fonctionnement de l'école*

Sujet 19 : *Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?*

Constat : L'autonomie proposée actuellement aux établissements est suffisante. La commission n'est pas favorable à la décentralisation. Elle se prononce plutôt pour une déconcentration qui renforce le caractère national du service public.

L'évaluation des EPLE doit être constructive et non sommative. Pratiquée sous forme d'audit, elle remet totalement en cause l'Inspection telle que nous la connaissons aujourd'hui. L'établissement doit parvenir à une prise de conscience de lui-même en pointant ses réussites et ses points faibles.

Prospectives : Déconcentration mais pas décentralisation et évaluation des établissements sous forme d'audit